



**Amicale des
Sapeurs-pompiers
des Montagnes neuchâtelaises**

Sap'info

No 2/2003

Sommaire

Le mot du président	p. 1
Première assemblée générale de l'ASPMN	p. 3
Intervention rue Numa-Droz 23	p. 9
Intervention rue de la Charrière 64	p. 12
Astreinte à Couvet	p. 15
Sortie VTT et pique-nique familial	p. 16
Pompier, un métier à reconnaître	p. 17
Histoire authentique	p. 18
Activités sportives	p. 20
Offre spéciale	p. 21
Nouvelle caserne	p. 23
Calendrier 2003	p. 24

Le mot du président

Cher(e)s ami(e)s pompiers,

Nous voilà arrivés à la parution du deuxième journal de l'Amicale. Après avoir parlé avec beaucoup d'entre-vous de la première édition, je peux, encore une fois, remercier vivement Christian Rollat pour son bon travail. De plus ce journal a enfin un nom, «**Sap-info**» ce dernier ayant été choisi à l'unanimité lors de notre AG.

Le dimanche 30 mars dernier s'est déroulé à la Maison du Peuple notre 1^{er} match au loto depuis la création de l'ASPMN. Bien que le comité d'organisation se soit fait beaucoup de soucis quant à la réussite de ce match, je peux vous dire que cette journée (malgré le chevauchement avec le carnaval) s'est très bien passée. En effet notre caissier nous a annoncé un bénéfice net d'environ Fr. 5000.- . De quoi être soulagé....

Vous remarquerez que quelques dates ont changé dans notre calendrier des activités. La prochaine rencontre sera, pour ceux désirant venir nous supporter, le tournoi populaire de football des Brenets les samedi et dimanche 16 et 17 août.

Je vous rappelle également la sortie VTT du 24 août, suivie du pique-nique (une personne se chargera en cas de beau temps d'aller réserver un emplacement).

Dans un prochain numéro les nouveaux véhicules du S.I.S seront présentés avec quelques caractéristiques techniques. Par ailleurs si un membre désire faire un édito sur un sujet traitant évidemment des pompiers, il n'a qu'à s'approcher de notre collègue Christian Rollat.

En ce qui concerne la soirée annuelle qui s'est déroulée le 11 janvier au restaurant de la Croix-Fédérale au Crêt-du-Loche, quelques 40 membres y ont participé, et au dire de ces personnes, cette soirée Karaoké leur a bien plu.

Pour conclure, je vous souhaite à tous de bonnes vacances ensoleillées, et au plaisir de vous revoir lors de nos prochaines activités.

Steve Franchon
président



la seule brasserie artisanale du canton

Il est possible que lorsque vous entrez au Café du Marché au Locle, une forte odeur de malt, de houblon et d'épices vous enivre, car ici, devant les yeux même du client nous produisons nos propres bières d'une grande qualité et d'une fraîcheur exquise.

La Blonde, l'Ambrée et la Blanche sont toutes pur malt et aromatisées aux fleurs de houblon. Brassées par infusion, suivie d'une fermentation haute, naturelles, fraîches, non filtrées et non pasteurisées, elles sont directement tirées des cuves de garde dans votre verre

Café du Marché, Grande-Rue 34, 2400 Le Locle
Tél. 032 931 53 03 Fax 032 931 53 04
E-mail: cafedumarche@bluewin.ch
Site internet: www.cafedumarche.ch

Première assemblée générale de notre amicale

Le jeudi 27 mars 2003 à 19 h 30 a eu lieu la première assemblée générale de l'ASPMN, à l'Hôtel des Endroits à La Chaux-de-Fonds, en présence d'une quarantaine de membres. Le président ouvre l'assemblée à 19 h 34.

1. Appel et nomination des scrutateurs

Le président excuse l'absence de MM. Ludovic STAUFFER (en période d'examen) et Claude Alain BEUTLER (en formation au poste permanent du SIS), tous deux membres du comité.

M. Marc SCHAFROTH a fait circuler une liste des présences. Au surplus, ce dernier donne les noms des membres excusés.

Les scrutateurs sont ensuite nommés: il s'agit de MM. BOREL, FROIDEVAUX et GALLI (un par rangée de tables).

2. Procès-verbal de l'assemblée constitutive

Le soussigné demande à être dispensé

de la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive, chacun ayant reçu un exemplaire de cet écrit par voie postale. Personne n'y oppose d'objection. Il n'y a pas non plus de modification à apporter audit procès-verbal de sorte qu'on peut admettre que celui-ci est admis tacitement.

3. Correspondance et affaires courantes

Le président oriente l'assemblée sur le fait que le domaine de la correspondance est confié à M. Marc SCHAFROTH, au titre de secrétaire -correspondance. Le classeur de la correspondance est à la disposition des sociétaires qui le souhaitent pour consultation. Le président poursuit en relatant brièvement l'existence d'une Amicale romande des sapeurs-pompiers qui organise chaque année (sous la responsabilité d'une association locale) une rencontre des amicales romandes. A la demande du président, l'assemblée répond que le sys-

Rue Neuve 7, Place de la Carmagnole
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. : 032 968 79 50



Sur Internet

Spécialités au chocolat.

Votre photo sur tourte.

52 différentes tourtes à thèmes.

www.confiserie-mirabeau.ch

Mirabeau
Confiserie Tea-Room

Les
Raisins
au
Cognac

tème des envois de courriers est satisfaisant.

M. Marc SCHAFFROTH expose ensuite que récemment, la poste a introduit de nouvelles modifications tarifaires s'agissant des envois: il en coûte désormais 3 cts par envoi pour apposer le sceau «PP» sur chacun des courriers, ce qui fait au total CHF 6.48, chaque fois que le Comité veut transmettre du courrier à tous les sociétaires. La transition est dès lors aisée s'agissant de plaider pour l'acquisition d'un timbre «PP» pour le prix de Fr. 25.- au lieu de Fr. 33.-. En moins d'une année, le timbre serait amorti. L'Assemblée fait droit à cette proposition à l'unanimité.

4. Admissions - Démissions

Le secrétaire-correspondance expose que vingt-huit personnes ont demandé leur adhésion à l'amicale. Il donne lecture des noms des intéressés. Les demandes d'adhésion sont acceptées en bloc, ce à l'unanimité.

Il mentionne ensuite les personnes qui ont démissionné de l'ASPMN.

Il annonce les noms de deux membres décédés durant l'année écoulée. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Pour terminer, Monsieur Laurent PÉQUIGNOT propose que les personnes suivantes soient exclues de l'ASPMN en raison du non-paiement des cotisations:

- M. Gérard BERGER
- M. Christophe CATTANEO
- M. Joël DIETRICH
- M. Emmanuel OPPLIGER
- M. Alain PASCHE

Il signale à l'assemblée que les personnes précitées ont été contactées par

courriers et qu'à cette occasion, il leur avait été rappelé qu'en cas de non-paiement des cotisations, leur exclusion serait votée. Il précise en outre que les cotisations réclamées sont celles de l'année 2001. L'exclusion des personnes susmentionnées est votée à l'unanimité.

5. Rapports annuels

Le président donne lecture à l'assemblée de son rapport.

Le caissier donne lecture à l'assemblée de son rapport

Les deux personnes désignées au poste de vérificateurs des comptes, soit MM. Frédéric HAINARD et Xavier HUTHER, donnent lecture de leur rapport.

Les comptes sont ensuite approuvés et décharge est donnée au caissier, ceci à l'unanimité.

Le représentant du groupe match aux cartes n'est pas présent et ne s'est pas excusé. Le président ne cache pas son insatisfaction. M. Roland VERMOT, fidèle participant aux activités du groupe en question, se propose de présenter cursivement leurs activités.

6. Match au loto

Monsieur Laurent PÉQUIGNOT, responsable de la manifestation et caissier, donne quelques informations à propos du match au loto qui se déroulera le 30 mars 2003.

7. Logo et nom du journal

Le président présente un dossier projeté sur grand écran. Il présente les différents logos qui ont été retenus. Il est ensuite procédé à un vote:

- logo de Christophe PISLOR : 24 voix
- logo de Laurent KOHLER : 0
- logo de Christian RACCORDON : 7
- logo de Philippe PETERMANN : 4
- logo de Quentin GÜBLER : 2

C'est donc le logo créé par Christophe PISLOR qui est retenu.

Le Comité souhaitait qu'un second logo soit retenu. Cette proposition est votée. 27 personnes ne souhaitent qu'un seul logo. 10 sont pour deux logos ; il y a une abstention.

Le président projette ensuite les différents noms proposés pour le journal. Ces noms sont ensuite votés en deux tours, les trois meilleurs étant conservés pour le second tour :

- *l'Objectif* : 2 voix
- *la Flamme* : 0
- *le Sap'info* : 14
- *la Gazette du sapeur* : 4
- *la Torrée* : 3
- *le Feustif* : 6

Au second tour :

- *le Feustif* : 12 voix
- *le Sap'info* : 22
- *la Gazette du sapeur* : 3
- *Amicale et sis-thème* : 2

Le journal s'appellera donc

« Le Sap'info ».

8. Disposition concernant les mariages, les naissances et les décès

Le président présente les dispositions qui ont été envoyées conjointement à l'envoi de l'ordre du jour pour l'assemblée générale. Ces dispositions sont adoptées puisque seules 6 abstentions sont relevées, le solde des voix étant en faveur desdites dispositions.

9. Cotisations 2003

Le président propose de maintenir les cotisations 2003 à Fr. 25.-. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. Photocopieuse

M. Laurent PÉQUIGNOT expose son projet au sujet de l'acquisition d'une photocopieuse. Le président projette sur écran un dossier décrivant les différentes offres.

Ces offres sont âprement débattues de même que le principe même de l'acquisition d'une nouvelle photocopieuse. M. Lucien DOTTORI propose au comité d'opter pour la solution informatique. M. Gérard MOSER propose de louer une photocopieuse. M. Noël FROIDEVAUX propose de faire les photocopies chez Papier System au prix de 5 cts la copie. M. Sylvain JOCCALLAZ propose que le comité utilise son propre matériel informatique et achète les cartouches d'encre aux frais de l'amicale. M. Bruno CATTANEO annonce que si la solution informatique est retenue, cela signifie que les futurs présidents devront maîtriser l'informatique, ce qui, en l'occurrence, n'est pas son cas. Il est procédé à un vote. Les offres du comité remportent 12 voix. 19 personnes votent pour la solution informatique. Il y a 7 abstentions.

Après discussion, l'assemblée vote un crédit de Fr. 5'000.- pour trouver une solution aux problèmes des photocopies (17 voix pour ; 6 contre).

Monsieur Laurent PÉQUIGNOT demande que tout le monde communique son adresse e-mail pour réduire les frais d'envois.



Laure Haldemann

Grand-Rue 40
2400 Le Locle

Tél. 039 931 13 13

Baptême
Mariage - Deuil
Arrangements en tout genre

JOSEPH MATHEZ

MONUMENTS FUNERAIRES
CADRES PROVISOIRES
TAILLE DE PIERRE / SABLAGE
CHEMINEES
FONTAINES
CREATION EN TOUS GENRES

MARBRIER SCULPTEUR

Rue de la Charrière 99
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 93 38
Natel 079/301 23 23
Fax 032/968 94 09

11. Divers

Le président remercie le SIS qui a accordé divers privilèges à l'ASPMN. Il annonce encore à l'assemblée que le «rallye-torrée» aura lieu le 14 septembre 2003.

M. Olivier FLOCH, responsable des activités sportives, regrette que la gym du lundi soir n'ait pas eu de succès. Pour l'année prochaine, cette activité hivernale aura lieu le mercredi soir pour que plus de monde puisse y participer.

Monsieur BANDELIER déclare qu'il s'était proposé pour donner un coup de main pour le Téléthon mais qu'il n'a pas été contacté. Le président s'en excuse et regrette cet oubli car il n'a pas contacté assez de monde. Monsieur Marc SCHAFROTH met fin à la discussion et propose que pour la prochaine édition, chacun reçoive un talon d'inscription.

M. Olivier WENGER demande, non sans un soupçon d'ironie, si le magasin Carrefour a été remercié suite au Téléthon. Pour mémoire, ce magasin avait refusé qu'une équipe de l'ASPMN vende ses produits en faveur du Téléthon (ndlr). Le président lui répond par la négative.

Monsieur Christian RACCORDON demande où se trouve le local de l'ASPMN. Le président explique à l'assemblée ce qu'il en est au sujet du local (gratuité des locaux, situation: Rue du Châtelot 9 à 2300 La Chaux-de-Fonds, aménagement). Monsieur Marc SCHAFROTH propose d'organiser une «journée portes ouvertes» pour que tout un chacun puisse visiter ledit local.

Monsieur Jean-Paul BANDELIER regrette que le comité de l'ancienne société chaux-de-fonnière n'ait pas été remercié pour l'apport financier qu'il a fait à la nouvelle ASPMN. Le président (qui était aussi l'ancien président de la société locloise) répond que de son côté, les membres du comité de l'ancienne société locloise ont été remerciés. Monsieur Lucien DOTTORI déclare qu'il n'est pas adéquat d'adresser ce genre de reproches au comité de l'ASPMN qui travaille beaucoup et qui est composé de personnes encore jeunes. Monsieur Marc SCHAFROTH propose que les anciens membres du comité de l'ancienne société chaux-de-fonnière reçoivent un don. M. Frédéric HAINARD souligne le fait que ce n'est pas le comité mais la société qui a apporté cet argent.

Monsieur Marcel DUCOMMUN met fin à ce dernier point de l'ordre du jour en félicitant chaleureusement le comité et en le remerciant pour tout le travail effectué.

L'Assemblée se termine 21h38.

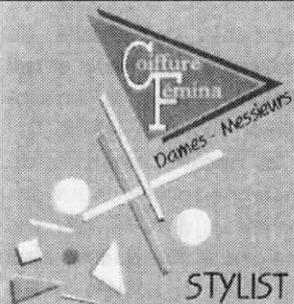
Jean-Marie Röthlisberger
secrétaire aux verbaux

L'ILE AUX FLEURS

*Bouquets personnalisés
Arrangements selon thème*

Rue de La Balance 12
2300 La Chaux-de-Fonds

Case postale 2141
Tél. 032 968 09 58

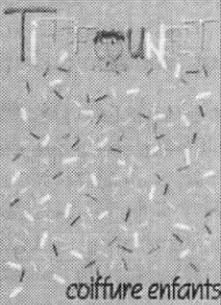


Christine Vermot

- Personnel qualifié
- Conseil individuel sur les dernières nouveautés
- Technique de coloration à la pointe du progrès

STYLIST

France 8 · 2400 Le Locle · Téléphone 032 931 78 78



Dominique VERMOT ENTREPRISE FORESTIERE

Création et entretien de parcs
Abattage d'arbre difficile
Bois pour cheminées
Travaux spéciaux
Débardage

Tél. 032 931 78 78

Natel 079 434 95 40

Q

QUALITÉ DU BOUCHER

GRUNDER
boucherie-charcuterie

Place du Marché
Tél. 032 968 35 40

2300 La Chaux-de-Fonds
Fax 032 968 33 57

Intervention rue Numa-Droz 23

Le dimanche 2 mars 2003, à peine arrivés en caserne pour prendre notre service, les bips retentissent avec le message suivant : «Incendie rue Numa-Droz 23 au 2^e étage». Aussitôt les haut-parleurs par l'intermédiaire de la centraliste nous disent «Incendie, rue Numa-Droz 23, chambre en feu». Directement nous partons sur place avec les moyens suivants :

1 tonne-pompe, 2 hommes
1 camion échelle, 1 homme
1 camion protection de la respiration, 3 hommes

l'officier de piquet est avisé par pager à son domicile

Arrivé à l'intersection donnant sur la Numa-Droz, on peut voir une fumée noire sortant d'une fenêtre qui avait été brisée par la chaleur, une fois vers le sinistre on remarque que la chambre au 2^e étage est entièrement embrasée.

Immédiatement le sergent demande à deux sapeurs de faire une reconnaissance des appartements et de prendre deux





reconnaissance, et demande à la centrale d'alarmer une section de volontaires en renfort, mais également d'informer le commandant de la situation.

Pendant cette période le camion échelle est mis en protection extinction depuis l'extérieur paré à toute éventualité, tandis que le machiniste au tonne tirait sa conduite de transport jusqu'au pied du bâtiment et ensuite il fit l'alimentation de son tonne.

Au même instant une ambulance est demandée

cagoules de sauvetages par personnes, un autre prépare une conduite de 40 mm jusqu'au troisième plancher, pendant ce temps le chef fini sa

sur les lieux afin de prendre en charge la locataire de l'appartement incommodée par la fumée, cette dernière nous attendait devant la maison.

SAMI

EQUIPEMENTS
AUSRÜSTUNGEN

Matériel protection incendie

Extincteurs

Matériel pour services d'incendie

Habillement professionnels et de sécurité

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH

WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

Moirandat Philippe

Tél. bureau 032 471 33 35

Tél. privé 032 471 16 76

Fax 032 471 33 36

Natel 079 202 65 87

Place de la Liberté 6 / CP 36
CH-2942 ALLE

La reconnaissance extérieure terminée ainsi que la visite des appartements s'étant avérées négatives, la lance au troisième plancher est mise en action, le cadre de porte est vigoureusement arrosé avant d'ouvrir cette dernière. Une fois ouverte, l'extinction de la chambre est effectuée, une chaleur intense y règne, une forte fumée noire s'échappe des fenêtres.

Le chef d'intervention de piquet étant arrivé, il demande la mise sous pression du bâtiment au moyen du ventilateur, ainsi que la préparation d'équipes protection de la respiration afin de remplacer les hommes à l'intérieur.

Une fois la chambre évacuée de toute fumée, les quelques foyers résistants sont éteints par l'équipe venue en renfort, les parois isolantes ainsi que les faux-plafonds sont ensuite démontés. Le chef d'intervention ordonne alors de vérifier avec la caméra thermique les planchers et les plafonds avoisinants. Une équipe de trois personnes s'occupe de protéger les meubles de l'appartement situé en dessous. A noter qu'il n'y a eu que peu de dégâts d'eau.

Il fallut pour maîtriser ce feu 25 Sapeurs-Pompiers professionnels et volontaires.

Steve Franchon
sapeur



31 janvier 2003 par -25 degrés feu à la rue de la Charrière 64

Technique d'intervention première phase

Départ des moyens :

- ☞ Un tonne pompe, 2 hommes
- ☞ Une échelle E.P.A, 1 homme
- ☞ Un fourgon gaz, 1 homme
- ☞ Total de 4 personnes dans un premier temps.
- ☞ Une ambulance qui rentre d'une autre intervention.
- ☞ Alarme astreinte 1,2,3

Observation sur place

1. Fort dégagements de fumée sortant des fenêtres du troisième étages (nord) du bâtiment Charrière 64, avec des personnes aux fenêtres.
2. Problème à l'ouverture du couvercle pour prise d'eau à l'hydrante.
3. Au dire de la Police cantonale et locale qui se trouve sur place, plusieurs personnes se trouvent dans le bâtiment, dont une personne qui se trouve à la fenêtre où se dégage de la fumée très dense.

Tactique

Au vu de l'ampleur du sinistre le chef décide de positionner la première lance au deuxième plancher pour casser le feu qui menace de ce propager très rapidement et d'envoyer les deux personnes restantes pour débiter les sauvetages au moyen des cagoules de sauvetages, merci à la police pour le gros coup de main.

Lorsque les deux ambulanciers arrivent sur place, un homme s'équipe d'appareil respiratoire et l'autre s'occupe de l'alimentation du tonne et de la machinerie.

La coupure de courant pour la ligne des bus est demandée par la police à ce moment là.

Technique d'intervention 2° phase

- ☞ Arrivé de l'officier renfort s.i.s
- ☞ Mise en place de l'échelle à allonge au 3e plancher
- ☞ Alarme d'un groupe de piquet
- ☞ Alarme de l'officier du PP.

Tactique

Les premières personnes intoxiquées sortent de l'immeuble et sont conduites vers l'ambulance par le machiniste du tonne où se trouve le médecin du smur qui participe comme observateur depuis le début de l'intervention.

Deux ambulances en renfort sont demandées sur place pour transporter six personnes à l'hôpital pour des contrôles, ainsi que deux hommes du pp en renfort sur l'incendie.

Le feu sera stoppé au deuxième plancher et la recherche de pe-

tits foyers peu commencer au moyen de la camera thermique.

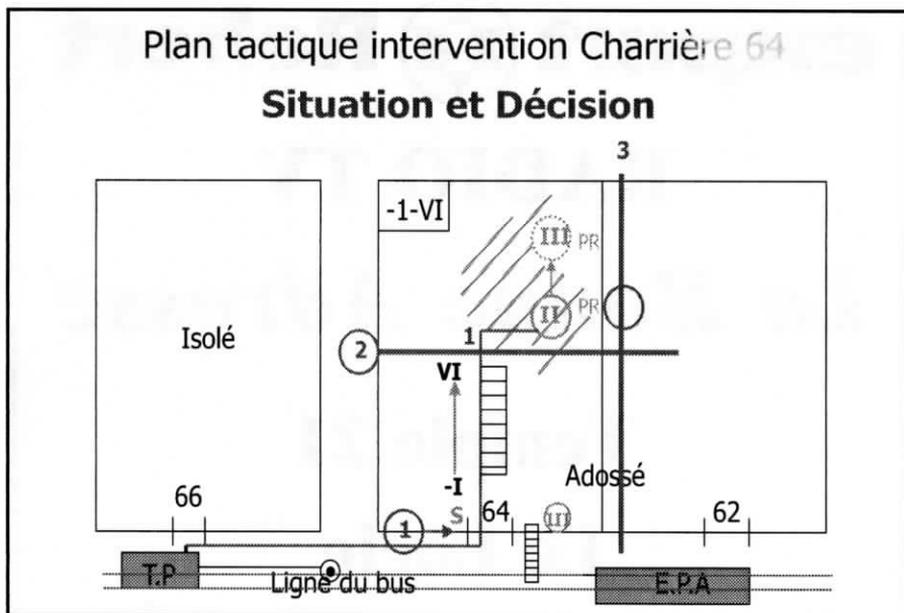
Le bataillon prend la relève sous la direction du Capitaine P.-A. Degoumois

Merci à tous les volontaires pour la remise en ordre du matériel, et ceci jusqu'au petit matin, ce qui nous a permis de nous reposer 2 heures.

Fin de l'intervention vers 1h30 pour les hommes du PP.

Fin de l'intervention vers 5h30 pour les volontaires.

Philippe Petermann
appointé





Tout pour le bébé

L'Enfance de l'art

Rue de la Balance 10

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. et Fax 032 968 86 45

expert  **Robert**

RADIO TV

La Bonne Adresse

Temple 21

Le Locle

Astreinte instruction avril 2003 à Couvet



Hot, hot, hot, cette astreinte instruction du mois d'avril 2003. En effet, par demi sections les groupes d'environ six à sept hommes

ont participé à l'astreinte du mois se déroulant à la piste et la maison du feu de Couvet. Site que bien peu d'entre nous connaissent mais qui dorénavant ne sera plus aussi inconnu! De part son «microclimat» chauffé au bois et au gaz, il y a fait pendant ces trois jours, un temps magnifique.

Selon les échos, les hommes des sections ont fortement apprécié le fait d'être directement confrontés par des effets visuels, physiques à «la réalité» du feu, de la chaleur, de la protection vestimentaire, des vapeurs d'eau, de la technique d'extinction par jet diffusé, brumisé, et le port de l'appareil PAR.



Les exercices étant physiques et quelques peu non sans risques et malgré quelques petits soucis du matériel dus aux fortes chaleurs, nous ne déplorons heureusement aucun accident.



Je remercie infiniment le travail du Cap. Koenig qui a œuvré sans ménagement tout au long ces trois jours ainsi que les participants qui ont véritablement bien joué le jeu tant au niveau disciplinaire que par leur motivation.

Pour les demandes de récurrence concernant ce type d'astreinte, veuillez nous laisser un peu de temps afin de pouvoir nous réhydrater. (D'avance je vous remercie).

Michel Jenni
appointé

Sortie VTT et pique-nique familial

Chers amis sportifs et pique-niqueurs

Comme indiqué dans le programme annuel de notre amicale, la sortie VTT en famille aura lieu :

dimanche 24 août 2003

A cette occasion, nous donnons donc rendez-vous à tous les cyclistes à 9 heures sur le parking du Télési de la Corbatière à La Sagne.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une condition physique à toutes épreuves, car cette balade nous conduira sur les crêtes de notre Jura. Nous reviendrons au point de départ aux environs de 11 h 30 - 11 h 45.

Si le temps le permet, rendez-vous à 11h45 pour les non sportifs dans ce même parking. De là nous irons trouver un emplacement sur le Communal de La Sagne.

Pour information l'amicale n'organise que le lieu de rendez-vous, c'est au participant de s'arranger avec la nourriture et tout le reste.

La sortie à lieu par n'importe quel temps. Pour le pique-nique, s'il fait mauvais à vous de voir .

En espérant vous rencontrer nombreux lors de cette sortie, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Le comité

EH

Electricité des Hêtres sa

Electricité
Téléphone
Paratannerre
Rue des Hêtres 4
Tél. 032 968 37 55

Maîtrise fédérale
Pierre-Alain Widmer

service

24 h.
24 h.

ISO 9001

2303 La Chaux-de-Fonds
Fax 032 968 42 82

Pompier, un métier à reconnaître

A Berne, St-Gall, Zurich, Kloten (aéroport), Genève et Neuchâtel, quelques pompiers professionnels ont quitté leur caserne pour rejoindre leurs collègues du SIS des Montagnes neuchâteloises. Il s'agissait d'une réunion des membres de la Commission fédérative des sapeurs-pompiers professionnels, délégués de leur section respective du SSP (Syndicat des service publics).

Accueillis par le Major Monard, ces passionnés n'ont pas manqué de jeter un oeil au matériel avant d'attaquer l'ordre jour.

Les délégués ont largement développé une question d'actualité: la reconnaissance de leur profession.

Alors que les ambulanciers ont une formation couronnée d'un titre délivré par la Croix-Rouge, que les policiers sont reconnus par un certificat fédéral d'aptitude, les pompiers professionnels sont toujours sans titre officiel. Ils sont pourtant tous astreints à une formation spécifique et très poussée, organisée par chaque corps sur des périodes allant de huit mois à une année.

La démarche de reconnaissance est menée conjointement avec celle du groupement des commandants de corps de pompiers professionnels, eux aussi dans la même situation.

L'idée est d'avoir une structure commune qui chapeauterait le tout.



Les délégués posant devant le Bronto du SIS

En Suisse, on trouve des corps de pompiers professionnels à:
Bâle-Ville
Kloten (aéroport)
Berne,
Zurich,
Winterthour,
Saint-Gall,
Genève,
Lausanne,
Neuchâtel
les Montagnes
neuchâteloises.

Histoire authentique

Les bonnes recettes de grand-mère

Avril 1989

L'étroite rue Lemercier, au cœur du quartier des Batignolles à Paris, est brutalement mise en émoi par le tintamarre des sirènes de trois véhicules de pompiers, deux tonnes-pompes et une grande échelle, qui s'arrêtent devant un immeuble locatif.

Les pompiers jaillissent des véhicules. Le chef d'intervention, Didier, distribue les missions. Une équipe est envoyée dans les caves et une autre, avec le chef, part en reconnaissance dans les étages. Le reste du personnel est maintenu en réserve.

Très perceptible, l'odeur qui flotte dans tout l'immeuble est indéfinissable. Fortement aromatisée, plutôt agréable, elle fait penser à des aliments qui auraient été oubliés sur le feu. Il y a donc un risque d'incendie et tous les appartements doivent être visités. Par bonheur, le concierge possède un double des clés des logements inoccupés à cette heure de la journée.

La cave n'a rien révélé de suspect. Le rez-de-chaussée, le premier et le deuxième étage sont également visités sans succès. En revanche, l'odeur est nettement plus forte à mesure que l'on arrive vers le troisième étage. Penché sur la rame, un jeune

homme et une très jolie jeune femme africaine observent à la fois intrigués et vaguement inquiets cette invasion de jeunes gens bardés de cuir et casqués. L'un et l'autre occupent les deux appartements qui donnent sur le palier.

La porte du jeune homme est restée grande ouverte, ce qui permet de voir qu'il est violoncelliste et de constater que l'odeur ne provient pas de chez lui. La porte de la jeune femme, en revanche, est tirée.

- *Il n'y a rien qui brûle chez vous ?*
interroge Didier.

- *Non, rien !*

Les deux jeunes gens sont catégoriques.

Le chef n'insiste pas. Les pompiers poursuivent leurs investigations dans les étages supérieurs. L'odeur est moins sensible à mesure qu'ils montent. La visite du quatrième et du cinquième étage ne révèle rien de particulier.

Les pompiers redescendent. Pas d'erreur. L'odeur est nettement plus forte au troisième. Les deux locataires ont regagné leurs appartements respectifs.

Didier veut en avoir le cœur net. Il frappe à la porte de la jeune femme.

- *Pardonnez-moi d'insister, mademoiselle, mais êtes-vous bien certaine que rien de brûle chez vous?*

- *Absolument certaine, je vous l'ai déjà dit!*

La porte d'à côté s'ouvre de nouveau. Le jeune homme apparaît et prend noblement parti pour sa jolie voisine.

- *N'insistez pas, puisque mademoiselle vous affirme que rien ne brûle chez elle.*

Le rapide regard de sympathie que la jeune femme lance en direction de son voisin n'échappe pas à Didier. Manifestement, la cote du musicien est en hausse de ce côté-ci du palier... D'autant plus calme qu'il est maintenant sûr de son fait, Didier explique que lorsqu'un appel a été adressé aux pompiers, ceux-ci sont investis d'une mission et qu'il ne peut être question pour eux de quitter les lieux de l'intervention sans que cette mission ait été remplie. En l'occurrence, il s'agit d'identifier l'origine et la nature de cette mystérieuse odeur qui met depuis une demi-heure l'immeuble en révolution. Sans compter les trois engins qui depuis tout ce temps-là bloquent la circulation...

- *Alors, mademoiselle, vous me laissez voir ce qui brûle chez vous?*

Hésitation de la jeune femme qui paraît maintenant très embarrassée. Le pompier décide de brusquer un peu les choses. Il entre dans l'appartement et se dirige vers la cuisine.

La jeune femme le précède et, d'un geste rapide, rabat le couvercle de la cuisinière à gaz. Didier le relève aussitôt pour découvrir un petit magma calciné qui est manifestement à l'origine de tout ce branle-bas.

- *Qu'est-ce que c'est?* demande-t-il.

La jeune femme est visiblement embarrassée.

- *Des herbes... Une recette que ma grand-mère m'a envoyée du pays,* répond-elle timidement.

- *Une recette de cuisine?*

- *Non, une recette pour...*

- *Pour quoi?*

- *Pour... pour attirer les hommes...*

Le chef sent alors monter en lui un fou rire qu'il a le plus grand mal à maîtriser.

- *Eh bien, vous pourrez écrire de ma part à votre grand-mère que sa recette est infaillible... Vous venez d'en avoir la preuve.*

La jeune femme lève vers Didier de grands yeux étonnés.

- *Écoutez, poursuit celui-ci, savez-vous combien de pompier elles ont déplacés, vos herbes? 15! Parfaitement, la recette de votre grand-mère a fait venir chez vous 15 pompiers... 15 hommes!*

Par discrétion, Didier s'est abstenu d'en mentionner un seizième : le voisin de palier musicien, à coup sûr le préféré de la demoiselle...

Extrait du livre de Jean-Claude Demory intitulé «POMPIERS Histoires authentiques», publié aux éditions ALTIPRESSE

Activités sportives

Chers et chères membres,

Un tournoi de football populaire aura lieu au Brenets le samedi 16 et le dimanche 17 août prochain. Les personnes intéressées sont

priées de prendre contact avec «le Ministre des sports» Olivier Floch qui vous donnera toutes informations complémentaires.

Steve Franchon

Le saviez vous? **Le saviez-vous?** Le saviez vous?
Vos yeux sont de la même grosseur qu'à votre naissance, mais votre nez et vos oreilles ne cessent jamais d'augmenter. Affolant!

ELECTRO-CENTRE
Electroménagers

La qualité au meilleur prix!!

Rue du temple 18
2400 Le Locle
Tél. 032 931 03 33
Fax 0032 931 03 33

Av. Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 914 21 21
Fax 032 914 21023

OFFRE SPÉCIALE

Notre amicale étant inscrite dans le registre des sociétés locales de La Chaux-de-Fonds et également depuis peu dans celui du Locle, le chargé de promotion de cette dernière nous informe que des T-Shirts avec le slogan :

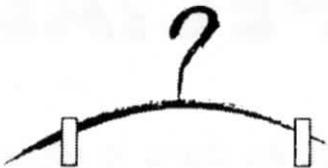
« Le Locle Qualité de vie »

sont en vente au prix de **Fr. 5.-** pour les sociétés au lieu de **Fr. 10.-**.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec

Steeve Franchon au 032 931 21 57.

Diverses tailles sont à dispositions.



FRUTIGER
CONFECTION

"mode de vie ..."

LE LOCLE

Tél. 032 931 17 20

Vêtements - Chaussures - Accessoires

Wrangler

SWITCHER

**camel
ACTIVE**

AIGLE

TBS
l'imagination technique



**HOTEL
RESTAURANT DES
TROIS
IROIS**

Rue du Temple 29
2400 Le Locle

Tél. 032 932 21 00
Fax 032 931 58 72

Hôtel **** moderne situé au centre ville
36 chambres doubles et 4 chambres simples
avec téléviseurs, radio, téléphone direct,
sèche-cheveux, minibar et minisafe.

**Brasserie, salle à manger Gastronomique et
salle Monumentale pour conférence et banquets**

Nouvelle caserne

Pose de la première pierre

Ce n'est pas sans une certaine émotion que le vendredi 21 mars 2003, un gendarme, Nicolas Rais et moi même, avons participé directement en amenant (en camion) et en transmettant aux autorités cantonales et communales (Mme M. Dusong et M. G. Jeanbourquin), la première « pierre », pour la cérémonie officielle de la construction de la nouvelle caserne. Pierre, qui est en fait un cylindre avec quelques divers documents, comme par exemple le règlement organique du SIS, un exemplaire du quotidien, les plans de la caserne.

Le temps était heureusement de la partie tout au long de la cérémonie. Un apéro bien sympathique nous a ensuite été servi juste à côté du chantier.



Le plus stressant, dans l'histoire, est bien de ne pas se «casser la figure» en descendant du véhicule et en se rendant sur place...

Je remercie l'état-major de nous avoir fait confiance pour cette "délicate mission"

Michel Jenni
appointé



Calendrier d'activités pour l'année 2003

24 août SORTIE VTT, pique-nique familial

14 septembre RALLYE AVEC TORREE

11 octobre SORTIE ANNUELLE
(But et programme suivront)

7 novembre SOUPER TRIPES

6 décembre TELETHON

décembre NOEL DES ENFANTS

MATCHS AUX CARTES

selon programme qui vous sera communiqué en temps opportun par les organisateurs.

MATCH AUX CARTES ET BOULES

selon programme qui vous sera communiqué en temps opportun par les organisateurs.

Adresses utiles

ASPMN

Case postale 1331, 2301 La Chaux-de-Fonds
aspmn@bluewin.ch

Steeve Franchon *président*

Avenir 17, 2400 Le Locle, tél. 032 931 21 57
franchon@bluewin.ch

Claude Alain Beutler *vice-président*

Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 96 22
beubeu@freesurf.ch

Laurent Péquignot *caissier*

Chapeau-Râblé 46, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 922 67 22
les.pequoins@hispeed.ch

Jean-Marie Röthlisberger *secrétaire aux verbaux*

Nord 175, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 079 669 46 93
jean-ma@caramail.com

Marc Schaefroth *secrétaire correspondance*

Crêtets 141, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 926 00 44
marcassin@freesurf.ch

Olivier Floc'h *ministre des sports*

Hôpital 2, 2400 Le Locle, tél. 032 931 08 31

Christian Rollat *responsable du journal*

Fleurs 2, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 44 91
famille.rollat@bluewin.ch

Bruno Cattaneo *assesseur*

Georges-Perrenoud 11, 2400 Le Locle, tél. 0032 931 36 34

Ludovic Stauffer *assesseur*

Côte 21, 2400 Le Locle, tél. 032 931 05 08
staufferl@bluewin.ch

Amicale des Sapeurs-Pompiers des Montagnes neuchâtelaises
Rue du Châtelot 9
Case postale 1331
2301 La Chaux-de-Fonds